



Création du cabinet Coat Haut de Sigy

Le cabinet Coat Haut de Sigy vient d'ouvrir ses portes à Paris, au 3 rue du Faubourg Saint Honoré dans le huitième arrondissement de la capitale. Une initiative qui revient à deux avocats issus de l'équipe droit pénal des affaires et réglementaire du bureau parisien de White & Case : **Julian Christen Coat** et **Claire de Haut de Sigy**. Ils interviennent depuis une dizaine d'années en droit pénal des affaires, en réglementaire (relation avec l'AMF et l'ACPR) et en matière de confor-

mité. Ils bénéficient également d'une expérience intéressante en matière d'enquête interne des autorités françaises, européennes et américaines. Un savoir-faire remarqué par leur clientèle qui se compose d'établissements bancaires et financiers, mais également de grandes entreprises et de leurs dirigeants. « Nous avons vocation à étendre notre palette de compétences aux contentieux civils et commerciaux », précise Julian Christen Coat. Et son associée d'ajouter : « notre objectif est avant tout de constituer une équipe soudée dédiée aux problématiques quotidiennes de nos clients, particulièrement en matières bancaire et financière ». Un système de hotline est par ailleurs proposé par le cabinet pour

répondre aux questions juridiques ponctuelles ou urgentes. Claire de Haut de Sigy est titulaire d'un DESS en concurrence et régulation des marchés (Paris X, 2006) et d'un DEA en droit public (Paris II, 2007). Julian Christen Coat est titulaire d'un DJCE en droit des affaires internationales (Aix-Marseille, 2005), d'un DEA de droit pénal et politique criminelle en Europe (Paris I, 2006), il est diplômé du Certificat de droit comparé de l'université McGill (2006) et d'un LLM en droit pénal des affaires de Columbia (2014). Il est également avocat au Barreau de New York. Ils ont tout deux débuté leur carrière d'avocats chez Beaussier & Associés en 2008, avant de suivre l'associé fondateur chez White & Case en 2010. ■